

TRIEZ COMME UN EXPERT

Matières organiques

Tout ce qui se mange

- Fruits et légumes cuisinés ou non, y compris pelures, noyaux et graines
- Noix, y compris coquilles et écales
- Œufs
- Pain, céréales, grains et pâtes
- Produits alimentaires en poudre (farine, sucre et autres)
- Produits laitiers solides (fromage, yogourt, skyr)
- Restants de table, incluant les sauces
- Viandes, poissons, fruits de mer, y compris coquilles, os, carapaces et gras (idéalement emballés de papier journal)
- Filtres et marc de café, résidus de thé
- Sucreries et pâtisseries

Tout ce qui se jardine

- Écorces, copeaux non traités, sciure et racines
- Feuilles mortes, aiguilles et cônes de conifères, samares
- Foin et paille
- Gazon, sable et terre d'emportage et terreau
- Petites branches (longueur max. de 1,2 m, diamètre plus petit qu'un manche à balai) et brindilles
- Résidus de jardinage et chaume
- Fleurs, plantes et autres résidus de plates-bandes

Tout ce qui est en papier/carton souillé

- Boîtes de repas pour emporter souillées (sans plastique, aluminium et broches)
- Essuie-tout, serviettes de table, nappes en papier et mouchoirs
- Filtres à café et sachets de thé
- Journaux et circulaires non glacés
- Moules à muffins en papier et papier parchemin
- Sacs en papier
- Vaisselle en carton

Toute autre matière compostable

- Plumes, cheveux et poils naturels
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Litière souillée
- Cendres refroidies 72 h



Attention! Aucun sac en plastique (y compris les sacs compostables et oxobiodégradables). Seuls les sacs en papier sont acceptés.

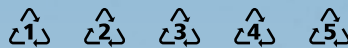
Matières recyclables

Papier et carton propre

- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus
- Contenants aseptiques (de type Tetra Pak)
- Feuilles, enveloppes et sacs
- Journaux, circulaires, magazines, livres et catalogues
- Rouleaux et boîtes

Plastique identifié

- Bouchons et couvercles
- Bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de breuvages, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager marqués de l'un des symboles triangle suivant :



- Sac et pellicule

À partir de 2025 :

- Capsules de café, thé symboles triangle n° 5 et n° 6
- Emballages ou contenants alimentaires en polystyrène symbole triangle n° 6, sauf les emballages de protection
- Autre plastique symbole triangle n° 7, sauf les sacs de plastique dégradables

Verre d'emballage

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur
- Contenants en métal
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Bouteilles et canettes (consignées ou non) d'aluminium, y compris leurs étiquettes

Déchets ultimes

- Jouets brisés
- Plastique marqué de l'un des symboles triangle vide
- Plastique compostable (sacs ou vaisselle/emballages)
- Plastique traditionnel, biodégradable ou oxodégradable (sacs ou vaisselle/emballages)
- Sacs de croustilles et emballages faits de plastique qui ne s'étire pas
- Ampoules standards (sauf les ampoules fluocompactes et les néons, qui constituent des résidus domestiques dangereux)
- Caoutchouc (ex. : boyau d'arrosage)
- Couches et produits sanitaires (ex. : serviettes hygiéniques et lingettes)
- Essuie-tout souillé de produits nettoyants toxiques
- Ouates, cure-oreilles et soie dentaire
- Papier ciré
- Photos
- Gommages à mâcher
- Styromousse
- Plantes envahissantes (phragmite, myriophylle à épis, berce du Caucase, herbe à poux, etc.)
- Vaisselle, miroirs, vitre, porcelaine et ustensiles non réutilisables
- Charpies (mousse) de sècheuse
- Mégots de cigarettes
- Poussières d'aspirateur
- Tissus (textiles) non réutilisables
- Huiles et graisses de cuisson

**Ce que vous cherchez n'est pas dans cette liste?
Contactez votre écocentre!**

